



Arrondissement de Pontarlier
Canton de Valdahon

CCAS de Valdahon

Date de convocation :
06 juin 2024

OBJET

BUDGET CCAS :
SUBVENTION AUX
ASSOCIATIONS

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 6
votants : 8

DECISION

Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date d'affichage : 24/06/2024

Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.25

Séance du 19 juin 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M ANDREZ, Mme FERNIOT, M KURT, M CASALE, Mme BRACHOTTE

Etaient absents : M ARNAL, Mme BRECHEMIER, Mme CHABRIER, M DUMONT, M LAPOIRE, Mme LIME-VIEILLE, M MANZONI, Mme POURET

Secrétaire de séance : Mme Angélique FERNIOT

Procurations de vote : Mme BRECHEMIER/Mme FERNIOT, M DUMONT/MME GUILLEUX

Suite à la séance du 13 juin 2024 durant laquelle le quorum n'a pas été atteint, les membres du conseil d'administration ont été reconvoqués le jeudi 13 juin 2024 par mail pour une nouvelle séance le 19 juin 2024 à 20H00.

Lors de la séance du 07 mars 2024, les membres ont pris connaissance du débat d'orientation budgétaire du CCAS pour l'année 2024 et ont pris connaissances des demandes de subventions des associations.

Le conseil d'administration statue sur les montants accordés :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT ACCORDE
ADDSEA	700 €
ADMR	0 €
AMICALE DON DU SANG	500 €
ASSO. CONJOINTS SURVIVANTS	0 €
CROIX ROUGE	4 500 €
ESPE-RENZA	0 €
FLOREAL	300 €
RESTOS DU CŒUR	3 600 €
SECOURS CATHOLIQUE	2 000 €
SOLIDARITE FEMMES	0 €
ARMEE (tour du Mt Blanc)	2 000 €
	13 600 €

SOUS-PRÉFECTURE

28 JUIN 2024

PONTARLIER (Doubs)

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme



